Envoyé en préfecture le 18/12/2018
Reçu en préfecture le 18/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_248_BIS-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-248 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018
L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :
Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 18/12/2018
Reçu en préfecture le 18/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_248_BIS-BF

FINANCES ET FISCALITE
BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente, en charge des finances et de la fiscalité,

Cette décision modificative a principalement pour objet :
- le montant définitif du FPIC ;
- l'inscription des rôles supplémentaires de taxe d'habitation, de taxe foncière et de CFE perçues à ce jour ;
- l'ajustement des produits de fiscalité définitifs ;
- l'ajustement des dépenses de personnel ;
- la subvention d'équilibre en fonctionnement du budget annexe « centre aquatique ».

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 3 décembre 2018,
Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 3 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**57** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Budget principal – DM n°3

Section de Fonctionnement					
Chapitre	**Sens**	**Objet**	**BP 2018**	**DM n°2**	**Total BP 2018**
012	Dépenses	Charges de personnel	13 742 574 €	+ 250 000 €	13 992 574 €
014		Atténuation de Produits	12 244 062 €	+ 10 000 €	12 254 062 €
65		Autres charges de gestion courante	15 846 548,91 €	+ 43 350 €	15 889 898,91 €
022		Dépenses imprévues	100 000 €	+ 2 330 233 €	2 430 233 €
Total des dépenses				**+ 2 633 583 €**	
73	Recettes	Impôts et Taxes	37 332 355 €	+ 2 633 583 €	39 965 938 €
Total des Recettes				**+ 2 633 583 €**	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 18 décembre 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_249-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-249 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018
L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :
Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_249-DE

FINANCES ET FISCALITE

BUDGET PRINCIPAL : AVANCE SUR LA SUBVENTION 2019 AU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des Finances et de la Fiscalité,

La subvention de la Communauté d'agglomération du Libournais versée au Centre intercommunal d'actions sociales (CIAS) est destinée à contribuer au fonctionnement de l'établissement public intercommunal au titre de la mise en œuvre de l'ensemble des politiques de développement social et de solidarité sur le territoire communautaire.

La subvention annuelle 2019 sera votée après l'adoption du budget primitif de la Cali, soit au plus tard le 15 avril.

Il est donc nécessaire, afin de ne pas pénaliser le fonctionnement du CIAS et plus particulièrement le paiement des factures de ses partenaires, de procéder au versement d'une avance sur la subvention 2019 à attribuer à l'établissement intercommunal.

La subvention versée au titre de l'exercice 2018 s'est élevée à un montant de 790 140.10€.
L'avance sur la subvention 2019 pourrait être fixée à 30% de cette somme, arrondie à 237 000 €.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 3 décembre 2018
Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 3 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**57** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à verser, dans l'attente du vote de la subvention totale 2019, une avance sur subvention au CIAS d'un montant de 237 000 €.

Imputation budgétaire : chapitre 65 – compte 657362

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 17 décembre 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 18/12/2018
Reçu en préfecture le 18/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_250_BIS-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-250 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018
L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :
Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 18/12/2018
Reçu en préfecture le 18/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_250_BIS-BF

FINANCES ET FISCALITE
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des Finances et de la Fiscalité,

Cette décision modificative implique :

- une modification liée à l'inscription de crédits supplémentaires au titre du chapitre 012 – Charges de personnel et à l'ajustement des recettes (remboursement sur rémunérations du personnel et recettes des usagers du transport scolaire).

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 3 décembre 2018,
Vu l'avis de la commission finances en date du 3 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**57** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à ajuster les crédits comme suit :

Section de Fonctionnement						
Chapitre	**Article**	**Sens**	**Objet**	**Budget 2018**	**DM**	**Total budget 2018**
011	6226	Dépenses	Honoraires	5 600 €	- 700 €	4 900 €
012	6451	Dépenses	Cotisations à l'URSSAF	19 400 €	+ 10 000 €	29 400 €
TOTAL DES DEPENSES					**+ 9 300 €**	
013	64198	Recettes	Atténuation de charges	0 €	+ 4 500 €	4 500 €
70	7061	Recettes	Transport de voyageur	39 320 €	+ 4 800 €	44 120 €
TOTAL DES RECETTES					**+ 9 300 €**	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 18 décembre 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ★ Gironde ★

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_251-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-251 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018
L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :
Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_251-DE

FINANCES ET FISCALITE

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE : ÉTALEMENT DE [illegible]
D'ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Dans le cadre de la réalisation du centre aquatique et compte tenu du montant d'investissement, la collectivité doit souscrire une assurance complémentaire à la garantie décennale du constructeur pour couvrir tous les risques en cas de sinistre majeur, comme le prévoit l'article R.2431 du Code des assurances.

Une opération comptable consiste à transférer le montant des charges au compte d'investissement 4812 « charges à répartir sur plusieurs exercices », par crédit du compte 791 « transfert de charges de gestion courante », puis à amortir, chaque année, une part de la charge au compte 6812 « dotation aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir » dans la limite de 10 ans.

Dans le cadre de l'opération du centre aquatique, il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser l'étalement sur 10 ans des frais d'assurance dommage ouvrage.

Il est précisé que les crédits nécessaires à la passation de ces opérations sont prévus dans la décision modificative n°1 de l'année 2018 du budget annexe centre aquatique et seront inscrits aux budgets primitifs des exercices suivants.

Vu la nomenclature M14 qui prévoit la possibilité d'étaler les charges d'assurance dommage ouvrage sur une durée de 10 ans ;

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**57** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise l'étalement sur 10 ans à compter de l'exercice 2018 des charges d'assurance dommage ouvrage du centre aquatique.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 17 décembre 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 18/12/2018
Reçu en préfecture le 18/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_252_BIS-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-252 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018
L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :
Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 18/12/2018
Reçu en préfecture le 18/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_252_BIS-BF

FINANCES ET FISCALITE

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – ANNÉE 2018

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente, en charge des finances et de la fiscalité,

Cette décision modificative a pour objet l''intégration des opérations comptables relatives à l'étalement des charges d'assurance dommage ouvrage.

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**57** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Budget annexe Centre Aquatique – DM n°1

Section de Fonctionnement					
Chapitre	**Sens**	**Objet (article)**	**BP 2018**	**DM n°1**	**Budget Total 2018**
011	Dépenses	Charges à caractère général (6162)	0 €	+ 200 000 €	200 000 €
042		Opérations d'ordre (6812)	0 €	+ 20 000 €	20 000 €
Total des dépenses				**+ 220 000 €**	
74	Recettes	Dotations et participations (74751)	0 €	+ 20 000 €	20 000 €
042		Opérations d'ordre (7918)	0 €	+ 200 000 €	200 000 €
Total des Recettes				**+ 220 000 €**	

Section de d'Investissement					
Chapitre	**Sens**	**Objet**	**BP 2018**	**DM n°1**	**Budget Total 2018**
23	Dépenses	Constructions (2313)	14 685 094 €	-180 000 €	14 505 094 €
040		Opérations d'ordre (4812)	0 €	+ 200 000 €	200 000 €
Total des dépenses				**+ 20 000 €**	
040	Recettes	Opérations d'ordre (4812)	0 €	+ 20 000 €	20 000 €
Total des Recettes				**+ 20 000 €**	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 18 décembre 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ★ Gironde ★

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_253-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-253 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018
L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :
Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_253-DE

FINANCES ET FISCALITE

DISPOSITIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS EN DÉPEN
AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA CALI

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente, en charge des Finances et de la Fiscalité,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-1,

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit également de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Considérant que le montant global des dépenses tel que défini ci-dessus s'élève à 4,9 M€

Vu l'intérêt d'une telle procédure budgétaire qui permet de ne pas attendre le vote du budget primitif pour lancer les opérations d'investissement, hors AP/CP et techniquement prêtes.
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 3 décembre 2018,
Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 3 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**57** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à accorder cette autorisation préalable de vote des crédits d'investissement, en sachant que les crédits effectivement engagés sur la base des autorisations précitées seront inscrits au budget primitif 2019 lors de son adoption ;
- à engager, à liquider et à mandater les dépenses d'investissement énumérées dans le tableau ci-joint.

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_253-DE

CALI : BUDGET PRIMITIF 2019

INVESTISSEMENT 25% - Operations hors AP/CP

Chapitre	Article	N°opération d'équipement	Code Service	Affectation des crédits	Montant
21	2183	18CN029	INFO0	Matériel informatique	10 000 €
21	2183	18CN029	INFO0	Renouvellement infrastructure des serveurs mutualisés	70 000 €
21	2183	18CN035	INFO0	Matériel téléphonique	5 000 €
21	2158	18CN030	ENT0	Equipements de restauration, entretien	5 000 €
21	2188	18CN040	MAPAJ0	Electroménager	5 000 €
21	2184	18CN027	MAPAJ0	Mobilier	5 000 €
21	2158	18CN046	ITEC	Matériel interventions techniques	5 000 €
21	2135	18CN042	IBAT	Divers bâtiments – travaux annuels mise en conformité sécurité	10 000 €
21	2135	18CN043	IBAT	Divers bâtiments – travaux annuels mise à niveau couvertures	10 000 €
21	2135	18CN044	IBAT	Bâtiments administratifs – travaux annuels mise à niveau	10 000 €
21	21735	18CN031	IBAT	Structures Petite Enfance – travaux annuels mise à niveau	10 000 €
21	21735	18CN032	IBAT	Structures Enfance – travaux annuels mise à niveau	10 000 €
21	21735	18CN033	IBAT	Structures Jeunesse – travaux annuels mise à niveau	10 000 €
21	2135	19CN002	IBAT	Aire d'Accueil des Gens du voyage – travaux annuels mise à niveau	10 000 €
				TOTAL	**175 000 €**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 17 décembre 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_254-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-254 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018
L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :
Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_254-DE

FINANCES ET FISCALITE

SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET ANNEXE TRANSPORT - ANNÉE 2018

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des Finances et de la Fiscalité,

L'équilibre du budget 2018 du budget annexe « Transport » a été réalisé par le biais d'un virement d'équilibre du budget principal vers le budget annexe à hauteur de 711 369.75 €.

Le montant définitif sera fixé lors de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2018 dans la limite maximale de cette inscription budgétaire et sera exécuté dans le cadre de la journée complémentaire.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 3 décembre 2018,
Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 3 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**57** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à adopter cette procédure.

Imputation budgétaire
Budget principal La Cali - dépense : chapitre 65 – article 657364
Budget annexe « Transport » - recette : chapitre 74 – article 7478

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 17 décembre 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_255-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-255 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018
L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :
Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_255-DE

FINANCES ET FISCALITE
SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES - ANNÉE 2018

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des Finances et de la Fiscalité,

L'équilibre du budget 2018 du budget annexe « Pépinière d'entreprise » a été réalisé par le biais d'un virement d'équilibre du budget principal vers le budget annexe à hauteur de 66 464.87 €.

Le montant définitif sera fixé lors de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2018 dans la limite maximale de cette inscription budgétaire et sera exécuté dans le cadre de la journée complémentaire.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 3 décembre 2018,
Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 3 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**57** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à adopter cette procédure.

Imputation budgétaire
Budget principal La Cali - dépense : chapitre 65 – article 6521
Budget annexe « Pépinière d'entreprises » - recette : chapitre 75 – article 7552

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 17 décembre 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_256-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-256 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018
L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :
Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_256-DE

FINANCES ET FISCALITE

SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - ANNÉE 2018

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

L'équilibre du budget 2018 du budget annexe « centre aquatique » est prévu pour sa section de fonctionnement par le biais d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe à hauteur de 20 000€ et pour sa section d'investissement par le biais d'une subvention d'équipement du budget principal vers le budget annexe à hauteur de 10 096 359.00 €.

Le montant nécessaire à l'équilibre du budget annexe, au vu des opérations réalisées sur l'exercice 2018, s'élève :

- Pour la section de fonctionnement à 20 000 €,
- Pour la section d'investissement à 8 000 000 €.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 3 décembre 2018,
Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 3 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**57** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à réaliser le versement des subventions d'équilibre du budget principal au budget annexe « centre aquatique » :

- Pour un montant de 20 000 € pour la section de fonctionnement,
- Pour un montant de 8 000 000 € pour la section d'investissement.

Imputations budgétaires :

Fonctionnement
Budget principal La Cali - dépense : chapitre 65 – article 657363
Budget annexe « centre aquatique » - recette : chapitre 74 – article 74751

Investissement
Budget principal La Cali - dépense : chapitre 204 – article 2041632
Budget annexe « centre aquatique » - recette : chapitre 13 – article 13251

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 17 décembre 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-257 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018
L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :
Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE

ENCAISSEMENT DES RECETTES ALSH : RENOUVELLEMENT DU PRINCIPE D'ENCAISSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des Finances et de la Fiscalité,

Vu notamment les articles L1321-1, L1321-2, L1321-3, L1321-5, L5211-5-3, L5211-19, L5211-25-1, L5211-26 du Code général des collectivités territoriales portant sur les modalités de transfert de compétences ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2016 portant création de la Communauté d'agglomération du Libournais issue de la fusion de La Cali et de la Communauté de Communes du Sud Libournais et extension aux communes de Camiac et Saint Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, Saint Quentin de Baron, et Tizac de Curton et fixant l'enfance parmi les compétences facultatives exercées,

Vu l'instruction n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 fixant le principe de l'encaissement par l'intermédiaire d'une régie de recettes de produits pour le compte de tiers,

La compétence enfance est une compétence facultative de La Cali qui a entraîné le transfert de l'ensemble des biens, équipements nécessaires à l'exercice des compétences de La Cali ainsi que de l'ensemble des droits et obligations qui leurs sont attachés.

Dans l'intérêt du service public, il est proposé de renouveler au titre de l'année 2019 avec les communes concernées le principe d'encaissement par l'intermédiaire d'une régie de recettes les produits de l'accueil de loisirs sans hébergement pour le compte de La Cali.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 3 décembre 2018,
Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 3 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**57** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- renouveler, au titre de l'année 2019 avec renouvellement par tacite reconduction pour une année supplémentaire, le principe de l'encaissement par l'intermédiaire d'une régie de recettes les produits de l'accueil de loisirs sans hébergement pour le compte de La Cali,
- signer la convention d'encaissement des recettes avec les communes concernées par un accueil de loisirs sans hébergement.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_258-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-258 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018
L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :
Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_258-DE

FINANCES ET FISCALITE

BUDGET PRINCIPAL : CRÉATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE SITUÉS À IZON

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des Finances et de la Fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent :
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et des crédits de paiement.

Vu la délibération n°2018-04-074 du 3 avril 2018 révisant les opérations au titre des autorisations d'engagement et des autorisations de programme au budget principal 2018 ;

Vu la délibération n°2018-07-155 du 3 juillet 2018 créant une nouvelle opération au titre d'une autorisation de programme ;

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 3 décembre 2018,
Vu l'avis de la commission finances en date du 3 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**57** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à la création d'une autorisation de programme relative aux travaux d'aménagement de l'ALSH et de l'Ecole de musique à Izon. Cette opération est programmée pour un montant global de 3 496 037 € (dont 71 026 € déjà réalisés avant 2018, hors APCP).

Pour rappel, les crédits budgétaires de cette opération au titre de l'année 2018 sont déjà inscrits au budget principal.

Autorisation de programme n°2018-2 / ALSH et Ecole de Musique à Izon

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP		
		2018	2019	2020
Chapitre 21 – article 2111 – ALSM6	3 425 011 €		120 000 €	
Chapitre 23 – article 2313 – ALSM6		1 018 865 €	2 282 294 €	3 852 €
		1 018 865 €	2 402 294 €	3 852 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 17 décembre 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ★ Gironde ★